

Diplôme d'ingénieur rural.

Minder, Fritz, de Kirchberg (Berne).

Diplôme de sciences naturelles.

Aulich, Kurt, d'Olten (Soleure).

Fischer, Werner, de Safenwil (Argovie).

Hirsbrunner, Hans, de Sumiswald (Berne).

Zobrist, Leo, d'Hendschiken (Argovie).

Zurich, le 30 décembre 1932.

Le président du conseil d'école :

ROHN.

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

Mise au concours de travaux.

Arsenaux de Kriens.

Sont mis au concours les travaux de *terrassement, de maçonnerie et en béton armé* pour la construction d'une *cave pour la conservation des masques contre les gaz asphyxiants aux arsenaux de Kriens*. — Les plans, le cahier des charges et les formulaires de soumission sont déposés à l'intendance des arsenaux de Kriens.

Les soumissions doivent parvenir à la direction soussignée, d'ici au *1^{er} février 1933*, sous pli fermé, affranchi et portant la suscription: « *Soumission pour arsenaux de Kriens* ».

[2.].

Berne, le 6 janvier 1933.

Direction des constructions fédérales.

PLACES

Les indemnités et allocations légales ne sont pas comprises dans les traitements indiqués ci-dessous.

S'adresser à	Place vacante	Traite- ment Fr.	Délai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Chancellerie fédérale.	Sténographe de lan- gue française, pour la durée des ses- sions des chambres fédérales.	4500 à 6000	15 fé- vrier 1933 [2..]	Vitesse 180 mots à la mi- nute, certificat de matu- rité ou de fin d'études secondaires.

S'adresser à	Place vacante	Traite- ment Fr.	Dé- lai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Président du conseil de l'école polytechnique fédérale à Zurich.	Conciergerie de l'institut d'agronomie et de sylviculture de l'école polytechnique fédérale.	3400 à 6200 (*)	31 jan- vier 1933 [2.]	Connaissance du service de conciergerie et, si possible, connaissances dans le domaine des installations.
Entrée en fonctions: 1 ^{er} avril 1933.				
(*) Avec logement, dont le loyer sera fixé plus tard.				
Intendance du matériel de guerre.	Maître-artisan à l'intendance de l'arsenal fédéral de Thoune.	3300 à 5700	21 jan- vier 1933 [2.]	Avoir travaillé dans les ateliers et magasins des arsenaux.
Le titulaire devra habiter le logement de service de l'arsenal, dont il payera le loyer prescrit. Il sera probablement pourvu à cette place par voie de promotion.				
Instructeur d'arrondissement de la 5 ^e division à Zurich.	Chef cibarre pour la place d'armes de Bellinzone.	3200 à 5400	25 jan- vier 1933 [2.]	Grade de sous-officier. Connaissance des installations et du matériel d'une place de tir et aptitude à les entretenir et à administrer un magasin de matériel. Connaissance des langues italienne et allemande. Apprentissage de menuisier.
Entrée en fonctions le 1 ^{er} avril 1933.				
Direction des douanes à Bâle.	Reviseur à la direction des douanes à Bâle.	4800 à 8400	14 jan- vier 1933 [2.]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de commis-reviseur de l'administration des douanes.
Direction des douanes à Bâle.	Commis de contrôle au bureau principal des douanes de Bâle-poste.	4800 à 8400	21 jan- vier 1933 [2.]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de commis-reviseur de l'administration des douanes.
Direction des douanes à Genève.	Commis de caisse au bureau principal des douanes de Genève-gare P. V.	4400 à 8000	21 jan- vier 1933 [2.]	Commis de 1 ^{re} classe ou commis-reviseur de l'administration des douanes.
Direction des douanes à Lugano.	Contrôleur au bureau principal des douanes à Luino.	5200 à 8800	21 jan- vier 1933 [2.]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de commis-reviseur de l'administration des douanes.

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1933
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	02
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	11.01.1933
Date	
Data	
Seite	39-40
Page	
Pagina	
Ref. No	10 086 804

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.